

Cautionnement spécifique

Je soussigné(e), _____, _____
CEDRIC LEBOEUF
Nom de la (des) caution(s)

(s'il s'agit d'une personne morale, ici représentée par _____, _____, _____,

se déclarant dûment autorisé[e][s] aux fins des présentes en vertu d'une résolution en date du _____ d'une convention unanime des actionnaires en date du _____ autre: _____)

me porte caution solidaire des obligations de _____ **CLINIQUE VETA INC.**
ci-après appelé(e) «l'emprunteur»

envers _____ **CAISSE DESJARDINS DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD**
Nom de la caisse

aux termes du ou des contrats, conventions et documents suivants dont j'ai pris connaissance:

- a) un contrat ou une convention de(d') _____ **crédit variable** _____ de _____ **250 000,00** \$ signé(e) le **08-11-2023** ;
 b) un contrat ou une convention de(d') _____ de _____ \$ signé(e) le _____ ;
 c) un contrat ou une convention de(d') _____ de _____ \$ signé(e) le _____ ;
 d) un contrat ou une convention de(d') _____ de _____ \$ signé(e) le _____ ;
 e) un contrat ou une convention de(d') _____ de _____ \$ signé(e) le _____ ;
 f) un contrat ou une convention de(d') _____ de _____ \$ signé(e) le _____ ,
le cautionnement de ce contrat ou de cette convention étant cependant limité à la somme de _____ \$ avec en plus les frais et intérêts sur cette somme, au même taux que celui exigible de l'emprunteur, à compter de la demande de paiement qui me sera faite par la caisse.
 g) un contrat de vente conditionnelle de _____ \$ conclu entre l'emprunteur et _____ Nom du marchand
_____ le _____ et cédé ensuite à la caisse;
 h) Autre:

Cautionnement partiel: Le présent cautionnement est limité à la somme de _____ \$. avec en plus les frais et intérêts sur cette somme, au(x) même(s) taux que celui (ceux) exigible(s) de l'emprunteur, à compter de la demande de paiement qui me sera faite par la caisse.

La caisse pourra, sans que le présent cautionnement soit pour autant diminué ou affecté, faire avec l'emprunteur toute convention concernant les dettes cautionnées, notamment procéder à la modification des modalités de remboursement, renouveler ces dettes à l'échéance de celles-ci et faire avec l'emprunteur tout compromis, arrangement ou concordat.

Si un ou des contrats de crédit variable, de crédit rotatif ou d'ouverture de crédit sont mentionnés ci-dessus, le présent cautionnement sera continu et restera valable pour le tout, nonobstant le remboursement occasionnel, total ou partiel des sommes avancées à l'emprunteur en vertu de ce ou ces contrats, et il me liera ainsi que ma succession aussi longtemps que je n'aurai pas donné à la caisse un avis écrit exprimant mon désir de cesser le présent cautionnement. Cet avis n'aura d'effet et ne dégagera ma responsabilité que pour les sommes avancées à l'emprunteur après l'expiration d'un délai de vingt (20) jours qui sera calculé à compter de la date de réception dudit avis. Advenant que je décède avant de m'être prévalu(e) de mon droit de révocation, le présent cautionnement cessera au moment où la caisse sera informée de mon décès par mes ayants droit, par avis écrit, et ma succession ne sera dégagée que pour les sommes avancées à l'emprunteur après réception de cet avis.

Toute somme perçue de l'emprunteur pourra être imputée, à la discréction de la caisse, sur l'une ou l'autre des dettes et obligations de l'emprunteur alors exigibles et toute somme perçue de moi en exécution du présent cautionnement pourra être imputée, à la discréction de la caisse, sur l'une ou l'autre des dettes cautionnées.

Le présent cautionnement n'est pas rattaché à l'exercice de fonctions particulières et est consenti à titre purement personnel. Il ne se substitue pas mais s'ajoute à tout autre cautionnement que j'ai déjà signé en faveur de la caisse.

Mes obligations sont indivisibles et peuvent être réclamées en totalité de chacun de mes héritiers, légataires et ayants droit.

Je m'engage à remettre à la caisse, sur demande de celle-ci, un bilan personnel à jour (si je suis une personne physique) ou des états financiers à jour (si je suis une société ou une personne morale) sur un formulaire de la caisse ou sous une autre forme acceptée par la caisse.

Si plus d'une personne se porte caution, le texte du présent cautionnement est réputé être rédigé à la première personne du pluriel et les cautions s'engagent solidairement entre elles et renoncent au bénéfice de division pouvant exister entre chacune d'elles.

INFORMATIONS SUR LES OBLIGATIONS LÉGALES DE LA OU DES CAUTIONS

En vous portant caution(s), vous vous engagez, si l'emprunteur fait défaut d'effectuer un ou des paiements convenus à l'égard de la ou des dettes cautionnées, à faire ce ou ces paiements à la place de l'emprunteur si la caisse vous le demande.

Le fait que le cautionnement soit solidaire fait en sorte qu'avant de vous demander de payer à la place de l'emprunteur, la caisse ne sera pas tenue de poursuivre l'emprunteur en justice, d'exercer un recours à l'égard du ou des biens qui garantissent la ou les dettes cautionnées, le cas échéant, ou de saisir les autres biens saisissables de l'emprunteur.

Le cautionnement prévoit également que si plus d'une personne se porte caution, les cautions s'engagent solidiairement entre elles et renoncent au bénéfice de division. Cela signifie que si l'emprunteur fait défaut d'effectuer un ou des paiements convenus à l'égard de la ou des dettes cautionnées, la caisse pourra exiger de l'une ou l'autre des cautions qu'elle fasse ce ou ces paiements à la place de l'emprunteur et que les cautions ne pourront exiger que la caisse divise entre les cautions, le ou les montants dus par l'emprunteur.

À noter également que le ou les contrats relatifs à la dette ou aux dettes cautionnées prévoient que si l'emprunteur fait défaut de respecter l'un ou l'autre de ses engagements à l'égard de cette ou ces dettes, la caisse pourra demander qu'il rembourse immédiatement le solde de celle(s)-ci. S'il ne donne pas suite à cette demande, la caisse pourra vous exiger le paiement immédiat de ce solde, jusqu'à concurrence, si le cautionnement est partiel, du montant cautionné et des frais et intérêts sur ce montant, comme prévu au cautionnement.

La ou les cautions (ou leur(s) représentant(s) dans le cas d'une société ou d'une personne morale) reconnaissent avoir pris connaissance des dispositions qui précèdent, les avoir comprises et avoir obtenu des réponses satisfaisantes aux questions qu'elles ont posées à l'égard de ce cautionnement, le cas échéant.

Signé à St-Zotique le 8 novembre 2023

Signature de la caution ou de son représentant

Signature de la caution ou de son représentant

CEDRIC LEBOEUF

Nom (lettres moulées)

Nom (lettres moulées)

650 AVENUE SAMSON, RIVIERE-BEAUDETTE, QC, J0P 1R0

Adresse

Adresse

Signature de la caution ou de son représentant

Signature de la caution ou de son représentant

Nom (lettres moulées)

Nom (lettres moulées)

Adresse

Adresse